

1909
VIII 3
Res H.A.F.
62/18

Abbé H. BREUIL

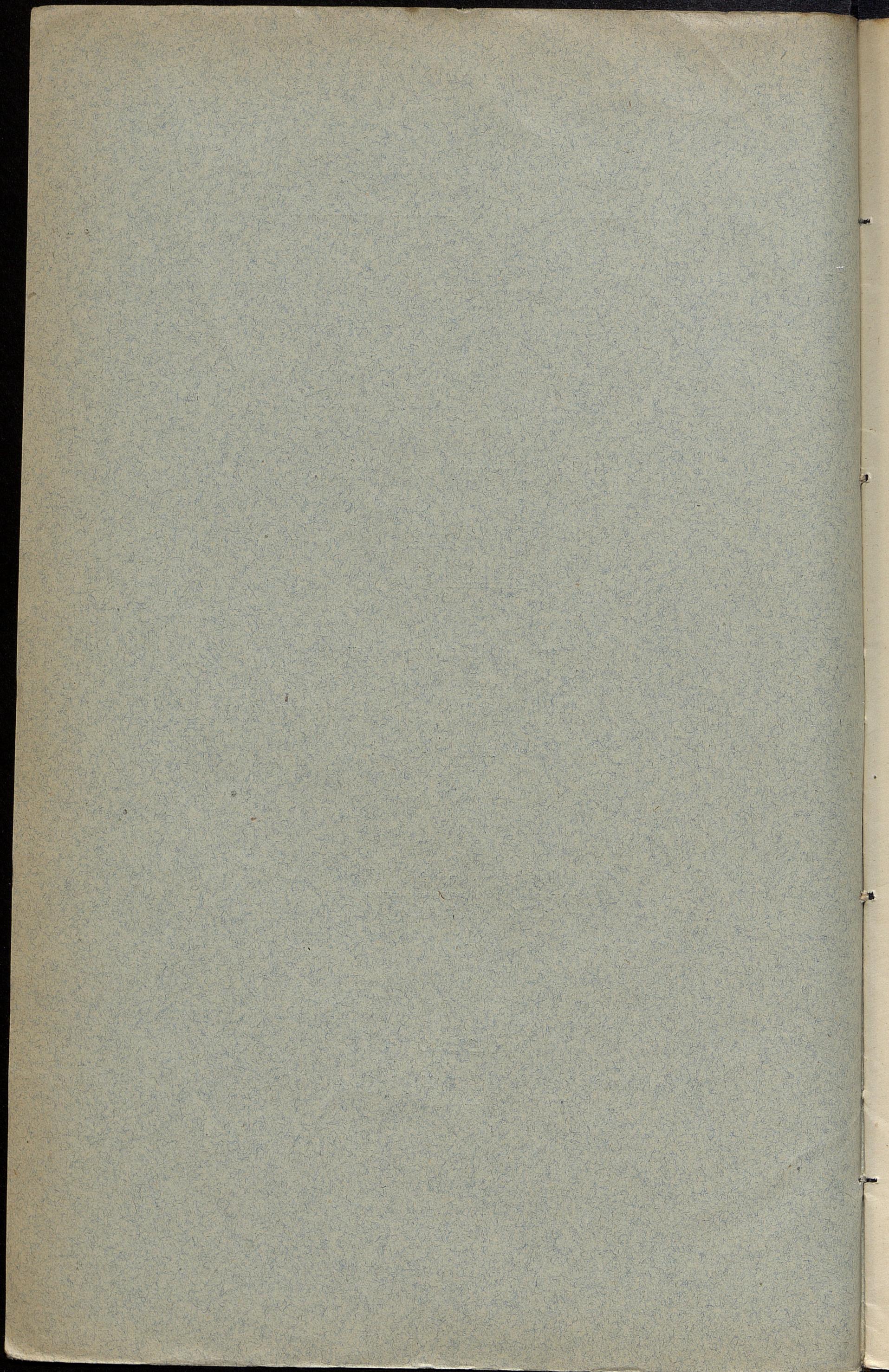
Le passage
de la **Figure** à l'**Ornement**

dans la Céramique peinte
des couches archaïques de Moussian et de Suse

EXTRAIT DU COMPTE RENDU
DU
XIII^e CONGRÈS D'ANTHROPOLOGIE ET D'ARCHEOLOGIE PRÉHISTORIQUES
Session de Monaco - 1906
(Pages 332 à 344, t. II)



Monaco
IMPRIMERIE DE MONACO
—
1908



Abbé H. BREUIL

Le passage
de la Figure à l'Ornement

dans la Céramique peinte
des couches archaïques de Moussian et de Suse

EXTRAIT DU COMPTE RENDU
DU
XIII^e CONGRÈS D'ANTHROPOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES
Session de Monaco - 1906
(Pages 332 à 344, t. II)



Monaco
IMPRIMERIE DE MONACO

—
1908

Le passage de la Figure à l'Ornement dans la céramique peinte des couches archaïques de Moussian et de Suse

par M. l'Abbé H. BREUIL (1)

Il est difficile de trouver une plus abondante démonstration de la continuité de l'art figuré et de l'art décoratif que dans l'étude des peintures qui ornent les tessons des vases des plus antiques gisements de la Susiane. On y voit admirablement le passage d'une figure très claire à une autre plus schématique, et dont la déformation s'accroît de plus en plus, par la plus rapide dégénérescence. A cette voie de simplification, qui est prédominante, s'ajoutent d'autres tendances : le sentiment de la symétrie, qui a pour résultat de répliquer des attributs, en vue d'augmenter la régularité et la valeur décorative d'un motif ; le sentiment du rythme, qui, par multiplication en séries linéaires ou circulaires d'un même motif, crée des « zones », des frises, des rosaces, ou transforme en série indéfinie un graphique primitivement très limité.

Je n'ai l'intention que de donner trois séries d'exemples, parmi beaucoup d'autres ; elles sont tirées : 1° des figures humaines ; 2° des figures de Bovidés ; 3° des figures d'oiseaux.

(1) Ce travail est extrait d'un autre plus étendu que j'ai ébauché avec l'agrément bienveillant de M. de Morgan et de MM. Gautier et Lampre. Ces derniers ont même bien voulu me communiquer les épreuves de la publication qu'ils allaient faire, dans les *Publications de la Mission de Perse*, de leurs fouilles de Moussian. Pour une partie des conclusions, mon travail se rapproche forcément de celui de ces Messieurs, mais il en diffère par assez de détails et par le point de vue auquel je me suis placé.

I. — FIGURES HUMAINES.

La figure 1, n° 1 représente une figure de femme (1), peinte sur un vase polychrome à pâte épaisse (2); les n°s 2 et 3, sur poterie fine, manifestent déjà, par multiplication de la même figure, une tendance décorative; dans ces diverses figures, le thorax et l'abdomen sont triangulaires; les bras sont une ligne brisée; en 4, une série de thorax, flanqués de leurs bras, est transformée en ornement; en 11 et 12, les bras s'atrophient

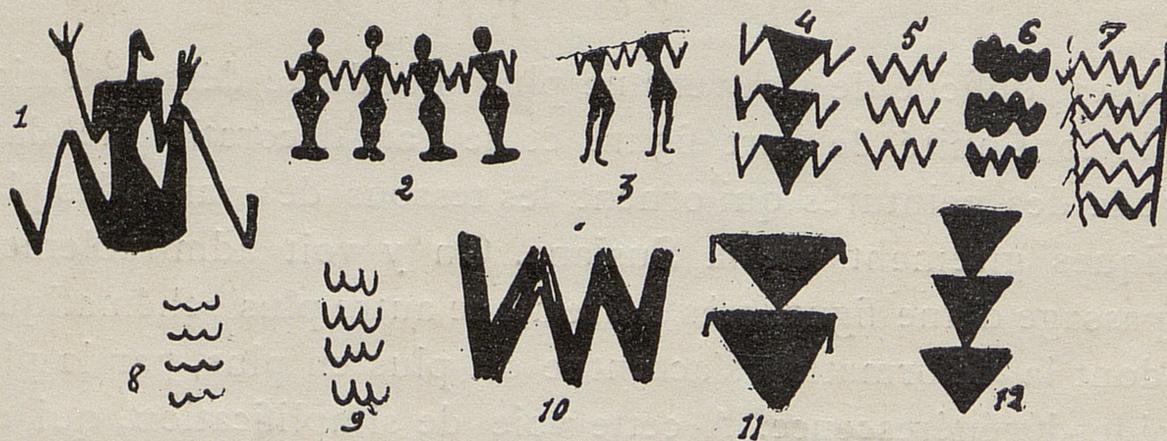


FIG. 1. — Figure humaine et dérivés.

et disparaissent, et il reste une série de triangles isocèles auxquels on pourrait sans doute trouver une autre origine non moins vraisemblable; en 5 et 10, le triangle se transforme en un chevron semblable aux deux bras; en 6, le pinceau s'est empâté et la décoration tend à remplacer les chevrons par de gros points; en 7, les chevrons se multiplient transversalement en dents de loup, auxquelles d'autres origines tout aussi vraisemblables pourraient être assignées; en 8 et 9, chaque chevron se trouve remplacé par un arceau, dont l'exécution devait être plus rapide que celle des chevrons.

(1) Dans le dessin entier, elle se livre à l'acte de la reproduction, avec un personnage masculin situé horizontalement en dessous.

(2) MM. Gautier et Lampre la considèrent comme plus récente que la poterie à pâte fine.

La figure 2 nous ramène au thorax de la figure humaine (fig. 1, n° 1); on retrouve les bras, terminés par un trident qui figure la main, mais le torse est représenté par trois triangles allongés; la superposition de plusieurs torses donne un motif de décoration assez étrange; en 3, les doigts émigrent sur le côté de l'avant-bras, leur nombre, 5 en général, arrive à être de 6;

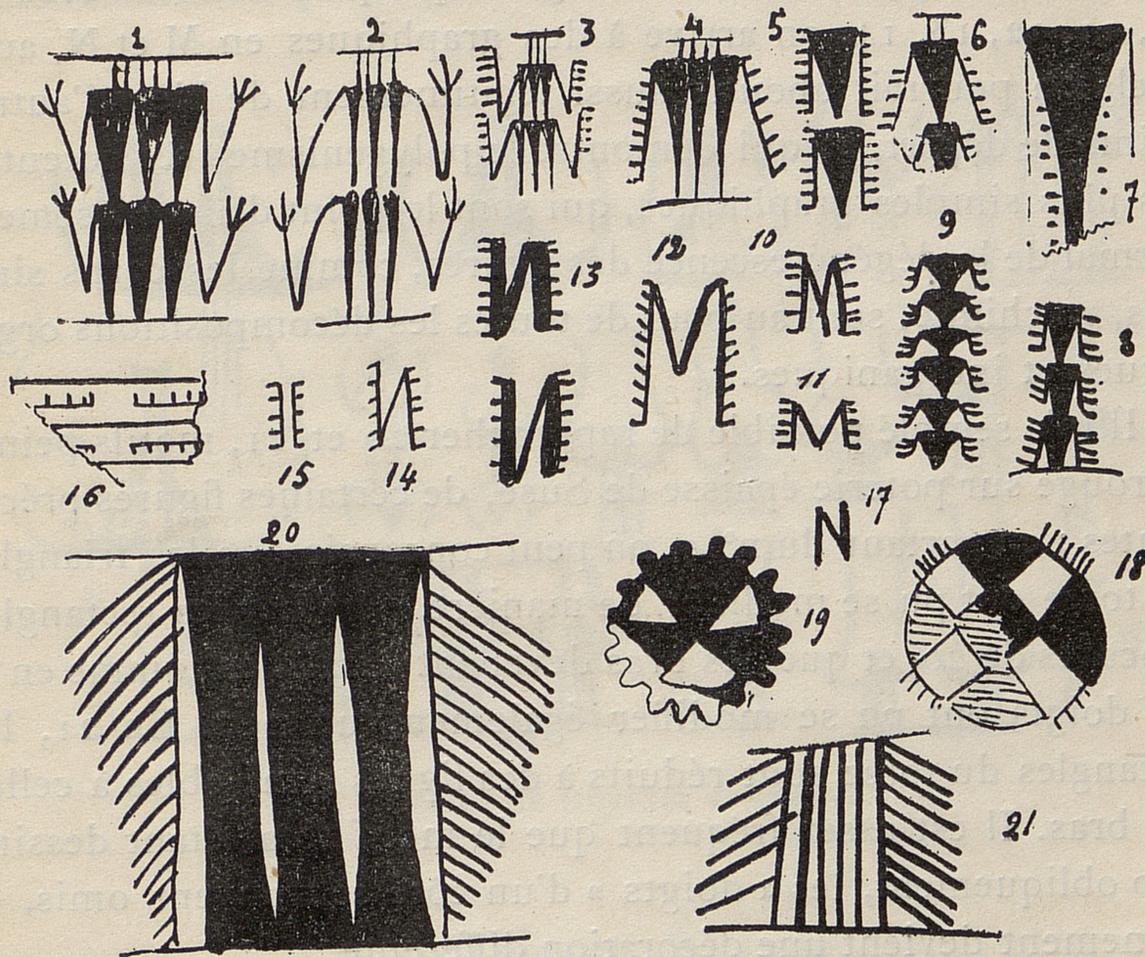


FIG. 2. — Figure humaine et dérivés.

en somme, ils tendent à couvrir toute la zone extrême de l'avant-bras. Mais, en 4, une seule ligne remplace le chevron figurant le bras plié; sur toute sa zone externe, 7, 9 doigts se pressent: on dirait les deux antennes pectinées d'un insecte. En 6, le torse est de nouveau réduit à un seul triangle, les bras divergent toujours notablement; en 5, ils sont rigoureusement parallèles. En 8, le raccourcissement du torse, déjà notable en 5 et 6, s'accroît et atteint aussi les bras. Nous retrouvons, en 9, les proportions générales de la guirlande de torses fig. 1, n° 4, mais le bras est réduit à une petite main à trois doigts.

En 10, 11, 12, nous avons la même figure qu'en 5 et 6, mais avec substitution d'un chevron au triangle du torse.

En 13 et 14, le chevron lui-même est remplacé par une simple traverse oblique, qui se trouve omise en 15 et 16. Je considère l'enchaînement de ce qui précède comme rigoureux ; ce qui suit me paraît moins rigoureux, et seulement vraisemblable. En supprimant les « doigts » qui pectinent les bras de 10, 11, 12, 13, 14, on arrive à des graphiques en M et N, auxquels on pourrait aboutir aussi légitimement de bien d'autres points de départ, ce qui démontre le polygénisme très accentué des plus simples graphiques, qui sont le point d'aboutissement normal de la dégénérescence des figures, comme les corps simples, en chimie, sont au bout de toutes les décompositions organiques et inorganiques.

Il m'a semblé possible de rapprocher 20 et 21, motifs peints en rouge sur poterie épaisse de Suse, de certaines figures précédentes ; en partant du n° 4, on peut concevoir que les triangles du torse ont pu se modifier de manière à donner les rectangles concaves de 20, et que, les bras devenant parallèles comme en 5, les doigts ont pu se modifier également un peu. En 21, les rectangles du torse sont réduits à des lignes semblables à celles des bras. Il est assez fréquent que le motif total étant dessiné trop obliquement, les « doigts » d'un côté se trouvent omis, et l'ornement devient une décoration différente.

En 18, je serais porté à voir le motif 5, 6, *mis au rouet* par assemblage de quatre éléments semblables, les bras intermédiaires servant en même temps aux figures contiguës. Je crois aussi possible que 19 n'en soit qu'une variante, exécutée avec moins de conscience du point de départ, et avec un pinceau moins délié.

Quant à 7, je suis porté aussi à y voir un triangle-thorax enserré entre deux parallèles, qui ont gêné pour faire les bras, mais deux lignes de points indiquent les doigts qui ne sont plus supportés par rien. Certains triangles, dont les côtés latéraux sont ornés de points saillants, sont peut-être des thorax sur lesquels les doigts sont venus se coller directement, mais il faut

s'arrêter quelque part, en cette matière, car si l'esprit des artistes décorateurs et leur imagination ne se sont pas bornés à suivre seulement les quelques étapes que nous pouvons retracer avec quelque clarté, on ne peut cependant les poursuivre indéfiniment sans tomber dans l'arbitraire. On pourrait toutefois ajouter encore à la série que je viens d'indiquer, mais c'est inutile pour la démonstration que je poursuis.

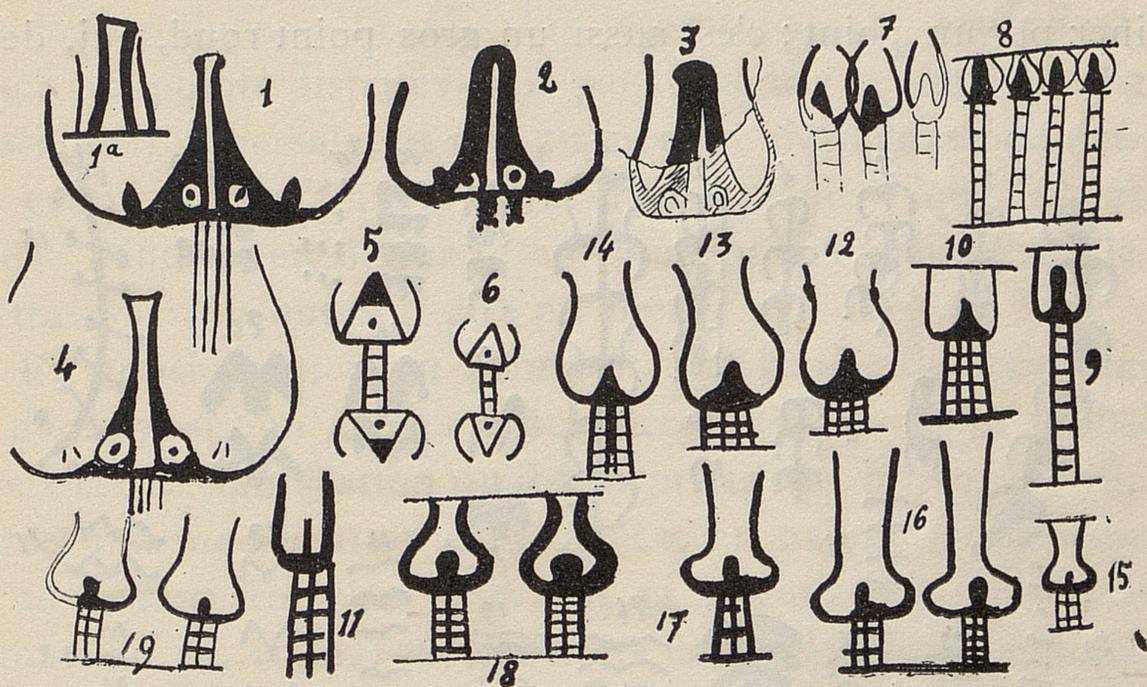


FIG. 3. — Têtes de Bovidés et ses dérivés.

II. — TÊTES DE BOVIDÉS.

1. Têtes isolées. — Les nos 1, 2, 3, 4 de la figure 3 ne laissent aucune hésitation à l'interprète ; ce sont des têtes de bœuf munies de longues cornes en forme de lyre, d'yeux et d'oreilles : il n'y a pas jusqu'à la ligne blanche médiane de la face qui ne se retrouve. Mais le n^o 1^a est déjà moins clair : les contours généraux, la ligne blanche médiane, les deux cornes, c'est tout ce qui subsiste ; en 8, au sommet d'une espèce de mat, on peut reconnaître, à une moindre échelle, des têtes de bœuf, dont le museau s'effile et dont les deux oreilles, faites d'un seul trait, sont discernables derrière les cornes ; en 7 et 9, elles ont disparu. Les dessins 5 et 6 sont faits de deux têtes de

bœuf conjuguées au moyen d'une tige annelée analogue au « mat » qui supporte les autres : un œil a subsisté, et parfois le bout du museau est noir. Les n^{os} 10 à 14 sont aussi des têtes de bœuf, aux cornes en lyre ou parallèles, à la tête triangulaire en voie de résorption supportée par un piédestal plus ou moins élevé. En 11, la tête triangulaire n'existe plus : la base des deux cornes fusionnées en tient lieu, avec un trait vertical médian pour le museau. En 12, les cornes ont une tendance à se terminer par un point ; c'est aussi un gros point rond, qui, de 15

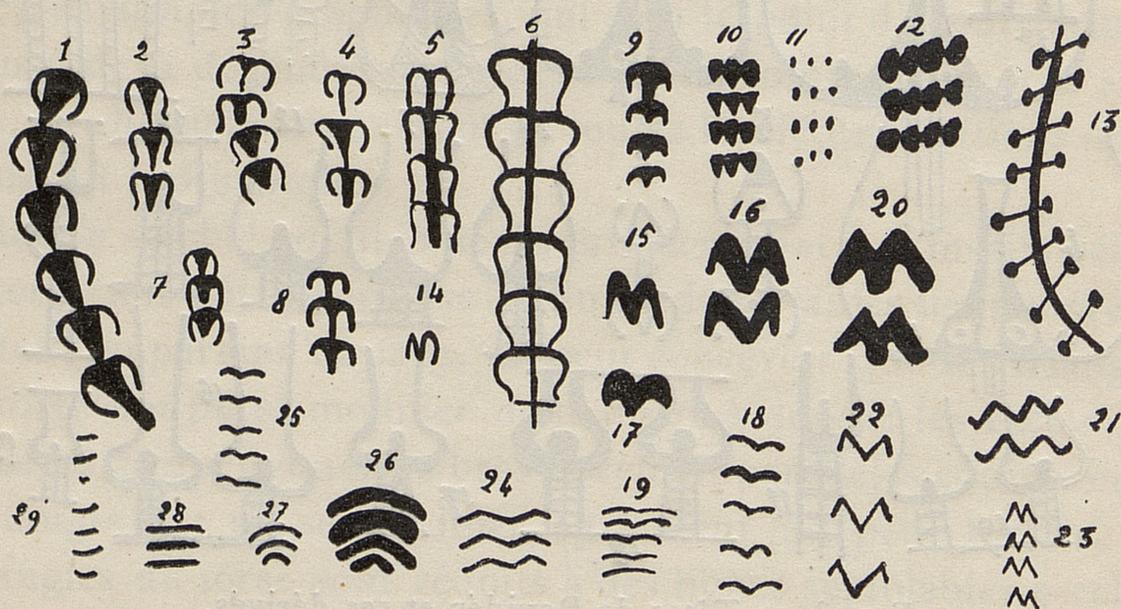


FIG. 4. — Têtes de Bovidés et ses dérivés.

à 19, remplace le museau des figures précédentes, et donne au dessin un aspect anthropomorphe qui a trompé MM. Gauthier et Lampre. Le souvenir des vases égyptiens de Negadah, avec figures féminines aux bras élevés au-dessus de la tête, les a induits en erreur : ils ont pris les cornes sinueuses des derniers termes de la série que nous étudions, pour les bras des danseuses. Je ne pense pas qu'après avoir rapproché les dessins que je viens de passer en revue, on accepte leur hypothèse, pas plus que leur interprétation, comme insecte, de 5 et 6.

2. Têtes en série (fig. 4). — Les décorateurs des vases en pâte fine de Moussian ont groupé, en longues guirlandes sinueuses, de petites têtes de bœuf, souvent confluentes à leurs extrémités (n^{os} 1 à 9). Les têtes, primitivement triangulaires,

s'allongent extrêmement en 5 ; en 6, elles ne sont plus distinctes les unes des autres, et forment l'axe rectiligne d'une pile d'encornures, qui, comme en 5, se rejoignent toutes de manière à simuler les maillons d'une chaînette. En 8, les cornes et la face se raccourcissent ; en 9, elles ne sont plus que de simples aspérités unilatérales à une ligne transversale de petites taches rectangulaires rangées en séries ; en 10, ces trois petites pointes tendent à segmenter la tache en trois petits points triangulaires à peine confluents. Tracés plus légèrement, ils pourraient se relier aux points disposés trois par trois de 11 ; imités en ligne continue transversale, ils ont pu mener à des lignes noduleuses du genre de 12 ; traités de la même manière que les têtes, mieux définies, en 6, par l'établissement d'une ligne axiale et de traverses, ils ont *peut-être* pu donner 13.

En considérant 8, on peut voir que la tête de bœuf tend à se décomposer en deux arceaux accouplés, et il est probable que c'est la signification qu'il faut prêter aux n^{os} 14, 15, 16, et, l'arceau se modifiant en chevron, 20, 21, 22, 23. En se tassant, en se serrant trop, ces chevrons et arceaux ont pu s'aplatir, comme en 18, 19, 24, 25, se fondre en petites lignes concentriques emboîtées, comme 26, 27, et même en simples petits traits parallèles juxtaposés, comme en 28 et 29. Je ne dissimule en rien ce que cette fin de série présente de conjectural, mais je suis fort convaincu que, si elle n'est pas réelle, c'est par des procédés analogues que, de sources différentes également complexes, sont nés les motifs les plus simples que nous venons d'énumérer.

III. — OISEAUX VOLANTS.

Fig. 5. — Les n^{os} 1, 2, 3, montrent le type normal de l'oiseau volant ; en 1, on voit que ces oiseaux se suivaient en série. Le n^o 4 montre bien le corps losangique d'oiseaux et les ailes empennées, mais ces corps se suivent, sans queues ni têtes ; c'est un motif ornemental dérivé, à peine modifié, des figures précédentes. Le n^o 5 est du même ordre, mais les ailes

s'insèrent directement sur un axe linéaire. C'est aussi sans difficulté qu'on peut voir un oiseau volant, avec tête et cou, en 6; le cou seul existe en 7, où les ailes sont plus simplifiées qu'en 10, qui pourtant manque de tête et de cou. En 8, les ailes sont plus fournies, mais la tête est un gros point au bout

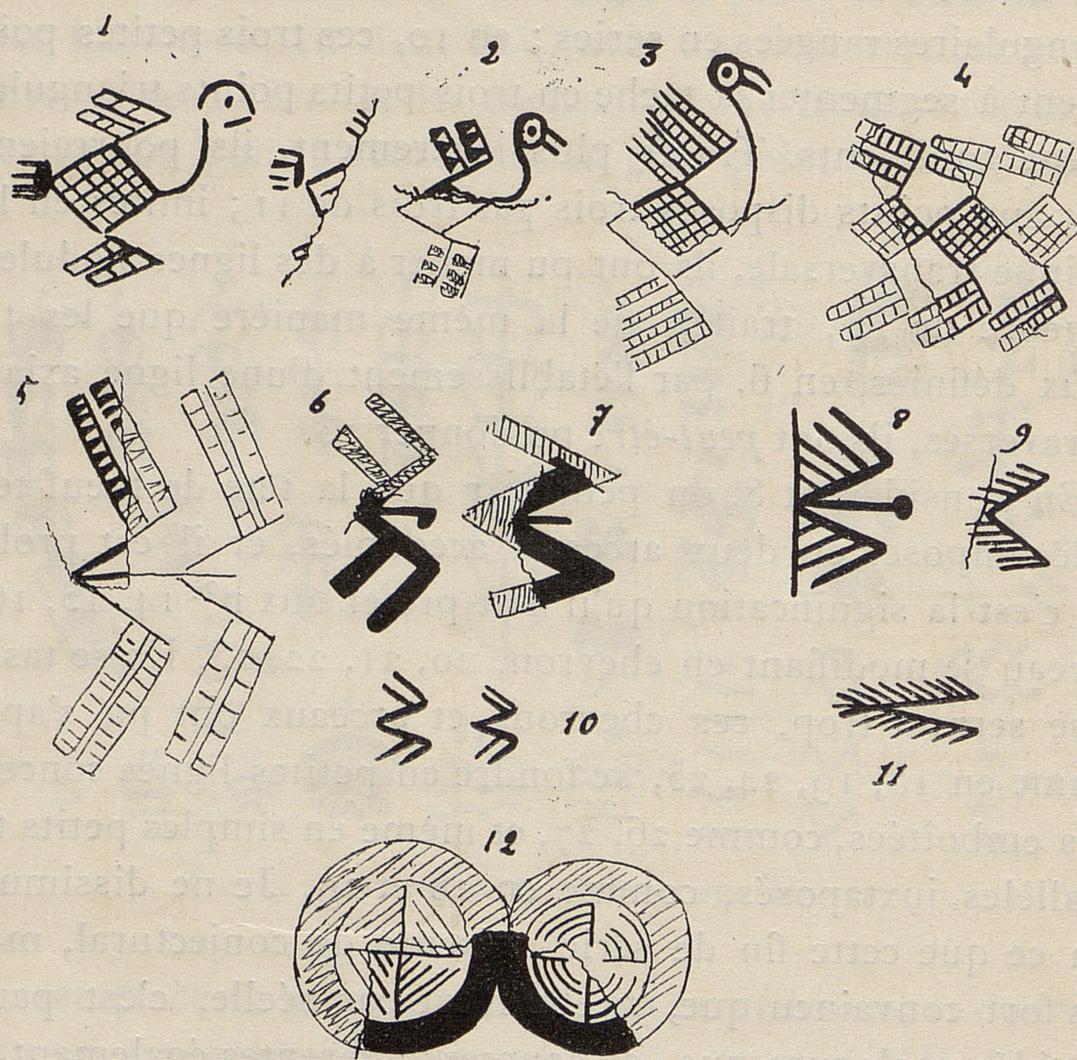


FIG. 5. — Oiseaux volants et dérivés.

d'un long cou : il n'y a plus que des ailes en 9 et 11. Il n'est pas impossible que les « Swastikas » du n° 12, qui occupent des médaillons circulaires, ne soient simplement quatre ailes d'oiseau disposées autour d'un point, et, comme je le disais pour des torsos humains, « mis au rouet » (1).

(1) Il est trop clair que n'importe quel motif « mis au rouet » donnera l'illusion d'un Trièdre, d'une croix, d'un swastika, alors que ce sera simplement le fruit d'un groupement décoratif ingénieux.

Fig. 6. — Le n° 1, sur poterie fine de Suse, représente bien des oiseaux aux longues ailes garnies de nombreuses petites plumes. Le n° 2 de Moussian me paraît être une modification ornementale d'une figure d'oiseau analogue à la précédente, par un procédé semblable à celui qui a été signalé pour la fig. 5, n° 4; comme dans cette dernière, les corps sont losan-

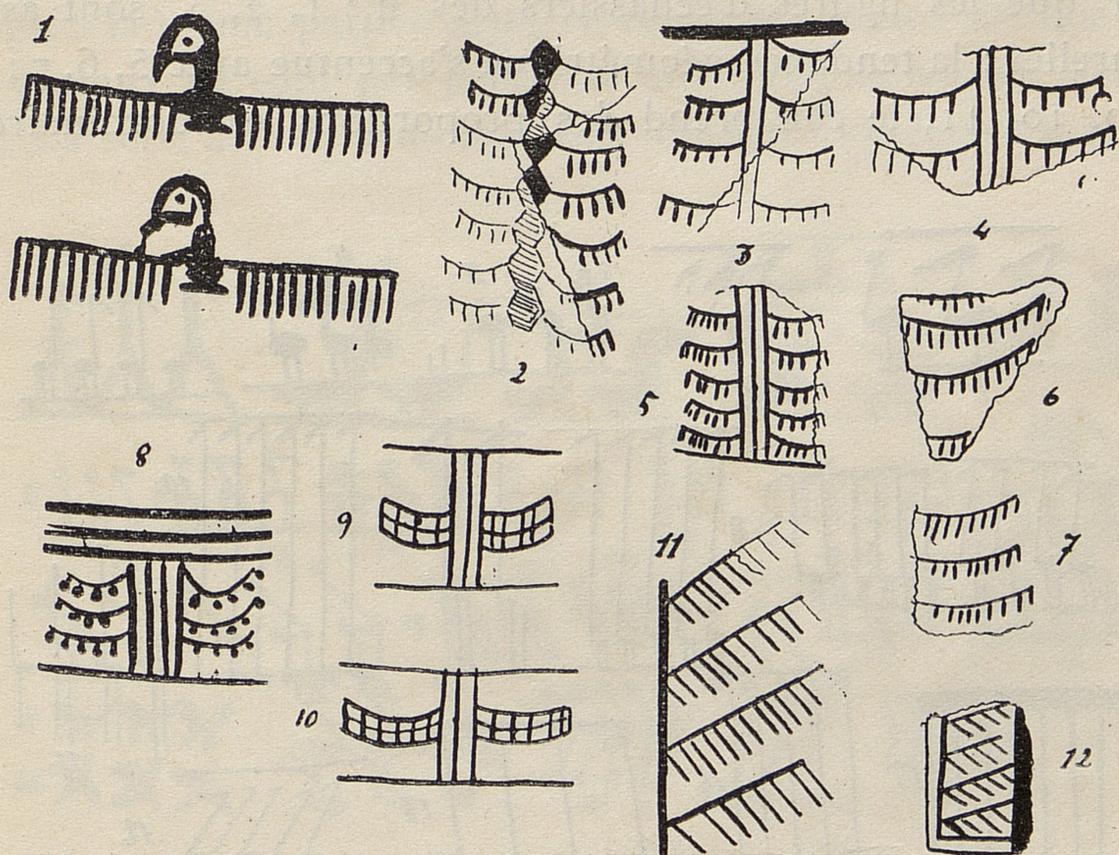


FIG. 6. — Oiseaux volants et dérivés.

giques; mais les ailes sont dessinées comme en 1, fig. 6. La série qui s'étend de 3 à 8 est étroitement apparentée à 2, mais, comme pour fig. 5, n° 5, des lignes axiales (un faisceau au lieu d'une seule) se substituent à la chaîne noduleuse des losanges. En 8, les éléments ramiformes sont limités à trois, les petites barres sont remplacées par des points; en 9 et 10, les trois paires d'ailes se coagulent et forment des sortes d'ailes de moulin à nombreuses petites traverses. Il n'est pas impossible, bien que ce soit douteux, que des décorations du genre de 11 et 12 soient la modification « unilatérale » de décorations du genre de 3, 4, 5.

IV. — OISEAUX POSÉS.

Fig. 7. — Le plus grand nombre des débris figurés sur ce tableau proviennent de Suse, bien que des termes de la même série se soient rencontrés à Moussian. Il est bien facile de remarquer que les figures d'échassiers des n^{os} 1, 2, 3, sont assez naturelles; la tendance géométrique s'accroît avec 5, 6, 7; en 8, 9, 10, 11, le cou prend des proportions extraordinaires;

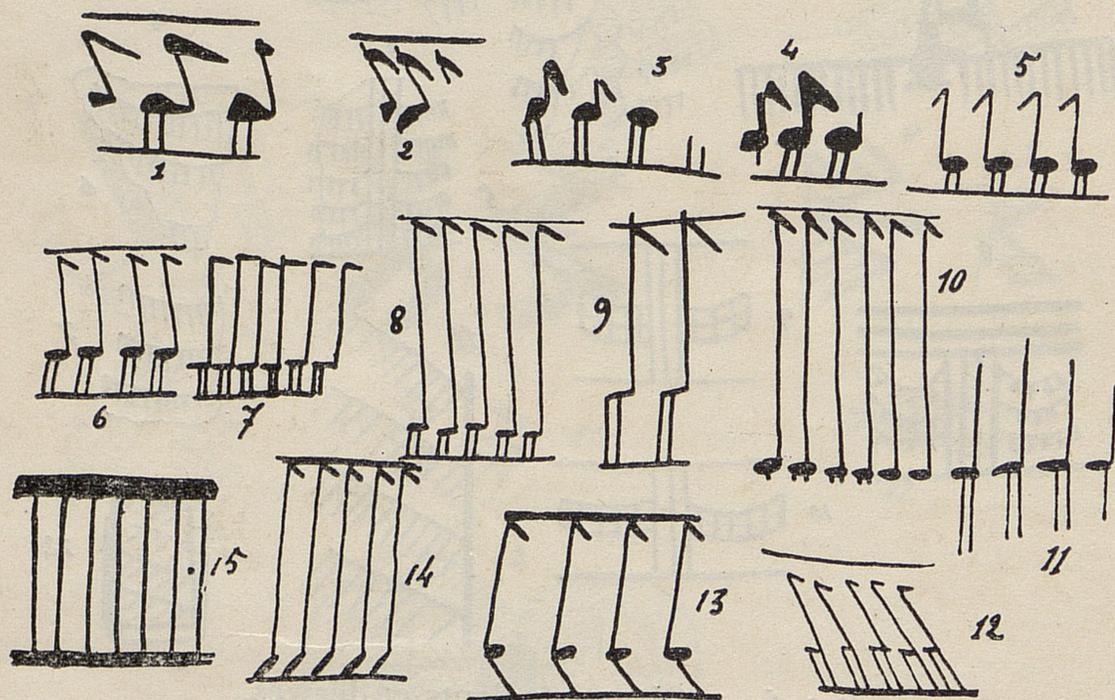


FIG. 7. — Oiseaux posés et dérivés.

12 présente une inclination considérable des oiseaux; en 13, il n'y a plus qu'une patte; en 14, le corps repose directement sur la ligne figurant le sol; enfin, j'imagine que, la puissance décorative de ces files d'oiseaux résidant principalement dans la juxtaposition de nombreuses lignes verticales, on a omis, dans les dérivés extrêmes, par exemple en 15, les petits traits de la tête et du corps.

Fig. 8. — La série précédente aide facilement à saisir le n^o 1, qui n'a pas de corps, et dont les jambes sont fortement écartées. Une autre série, mieux représentée à Moussian, figure

des « canards » ; le n° 2 est assez caractéristique, on peut suivre en 3, 4, 5, sa déformation géométrique, qui aboutit à des N légèrement irréguliers, bien peu différents de ceux que nous avons vu sortir du torse humain. Les nos 6 et 7 sont encore des palmipèdes, mais leurs ailes repliées sont indiquées ; 6 repose sur une seule patte ; 7 paraît nager. Les ailes sont aussi visibles en 12, dont les deux jambes, réunies à l'extrémité, forment un rectangle ; la même particularité se remarque toutes les fois que les oiseaux ne sont pas posés sur une ligne de sol (cf. 11, 19, 21). La série de 8 à 11 montre une tête qui forme avec le cou et

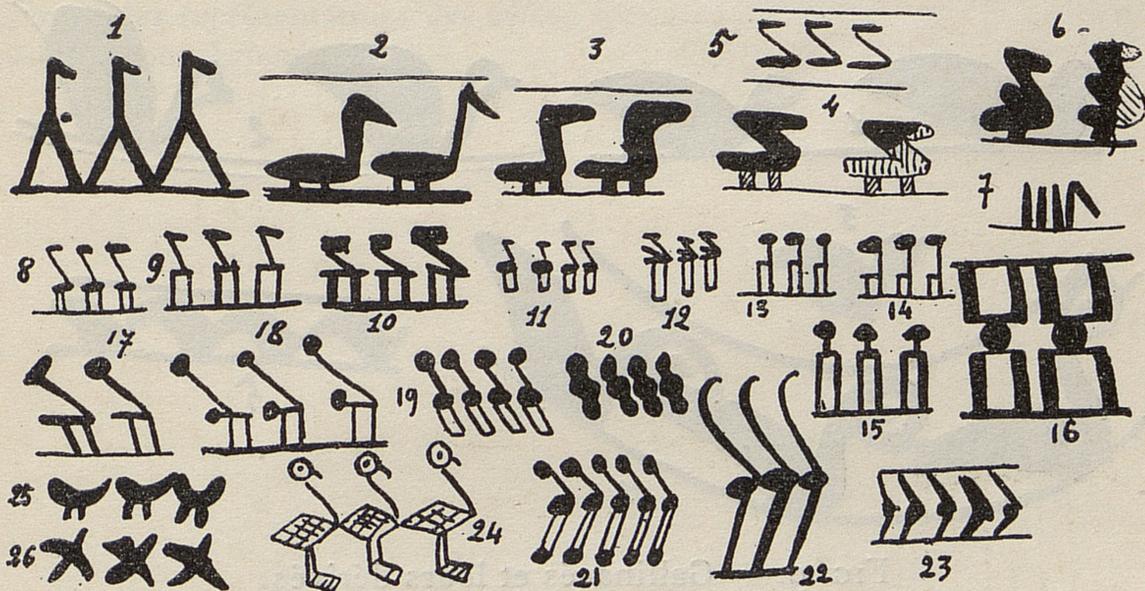


FIG. 8. — Oiseaux marchant et dérivés.

le corps une sorte de Z. Dans les types de Moussian, la tête est le plus souvent faite d'un gros point à l'extrémité du cou ; un point peut aussi marquer la queue (18) ; le corps est tantôt simplement une traverse posée sur les jambes, ou un gros point ; la traverse qui unit les pieds peut aussi se transformer en un seul point (21). Pour l'attitude générale, tantôt le cou, vertical, s'insère latéralement au corps et ne forme qu'une ligne avec la patte antérieure (13 et 14) ; tantôt il s'insère obliquement, les pattes étant verticales (17 et 18) ; ou bien le cou, très court, est perpendiculaire au milieu du corps, l'ensemble prenant l'aspect de « pincettes » (15) ; ou bien encore, le cou est oblique en sens inverse des pattes qui le sont aussi (21), ou enfin, tout le dessin

est incliné dans le même sens (19). On peut rapprocher de ce dernier dessin le n° 20, qui peut en être une variante grossièrement tracée. De 21, on doit aussi arriver facilement à 22, où les pattes sont uniques et la tête indiquée par une légère incurvation du cou, et à 23, où le tout se réduit à des chevrons emboîtés, dont le milieu porte cependant l'indication d'un point qui rappelle le corps. Du type 15, en forme de pincette, je rapprocherais volontiers 16, où la tête serait directement posée sur le corps, mais où celui-ci serait répliqué au-dessus dans un but décoratif.

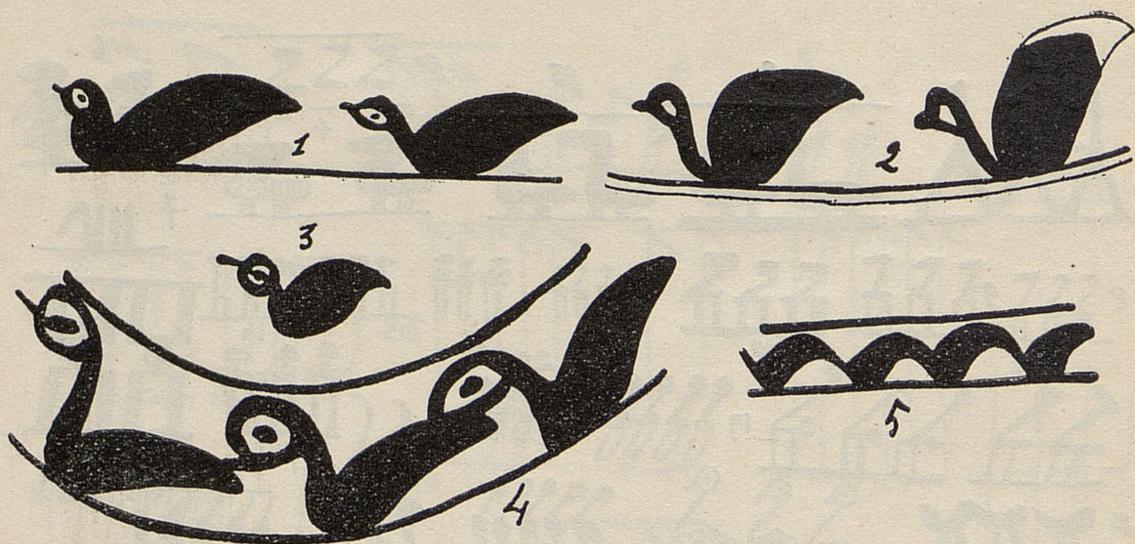


FIG. 9. — Gallinacés et leurs dérivés.

Parmi les dessins d'oiseaux posés les plus compliqués, on peut signaler le n° 24, qui trahit les mêmes conceptions graphiques que plusieurs oiseaux volants, également de Moussian. Au contraire, parmi les plus simples, se remarque 25, dont les propensions à devenir une série de petites croix de Saint André, du genre de 26, peut paraître une indication intéressante.

Fig. 9. — Les dessins qui s'y trouvent groupés sont peints en rouge sur des tessons de poterie épaisse de Suse ; ils figurent des gallinacés ; 1 et 2 sont assez observés : 4 montre une forte tendance à la stylisation et à la fusion des figures juxtaposées en une seule frise décorative qui se trouve réalisée, je crois, en 5.

On pourrait poursuivre ce travail avec d'autres séries,

bouquetins, lévrier couché, face humaine, maison, etc. Je le ferai peut-être ailleurs, mais ce serait sans doute superflu pour la thèse que je soutiens : que le plus grand nombre des décorations dites géométriques ou linéaires, non seulement assez compliquées, mais même les plus simples, ont pris naissance par dégénérescence, simplification, stylisation de dessins de figures exclusivement zoomorphiques, je crois, dans la poterie fine (1) de la Susiane, comme dans les gravures de l'époque du Renne.

(1) Dans la poterie épaisse, à décoration polychrome, et que MM. Gauthier et Lampre considèrent comme un peu plus récente, il y a, non seulement des végétaux, mais des représentations des astres, qui manquent aussi sur la poterie fine à peinture monochrome.

